



Obligation de moyen de son "défenseur"

Par **chatoon**, le **22/02/2018** à **16:39**

Bonjour,

Lorsqu'un avocat désigné par le BAJ (Bureau d'Aide Juridictionnelle) n'est pas d'accord avec la règle de droit sur laquelle s'appuie la demande de son client, il fait précéder dans ses conclusions écrites la règle de droit invoquée par son client de la formule suivante : "Mon client fait valoir que ...". Vous pouviez parier toute votre fortune que le Juge ne donnait pas raison au client dans son jugement, sauf jurisprudence existante. Et ce au nom de la confiance déplacée que les juges du fond ont envers les avocats ? Au nom d'un manque de compétence des juges face à nos nombreuses lois ? Au nom de quoi d'autres ?

En partant du principe que son client a raison parce que le BAJ lui a consenti l'aide juridictionnelle et parce que le droit est bel et bien là, ceci est digne d'un avocat piteux qui n'est même pas capable de prendre ses responsabilités soit en obtenant la désignation d'un de ses confrères en son lieu et place, ce qui dans ce cas de figure apparaît difficile, soit en potassant un peu plus les textes juridiques.

La vérité c'est que l'esprit de contradiction et l'avidité de pouvoir de l'avocat désigné d'office par le bâtonnier ou le BAJ font qu'il n'aime pas du tout se sentir obligé.

Prenons l'exemple d'un avocat retardataire dans l'exécution de sa mission. Et bien plus son client va le solliciter plus il tardera à être diligent... Alors que s'il était de bonne foi ce devrait être tout le contraire.

Pour revenir au sujet qui nous occupe dans ce message, l'avocat qui fait sentir à tort au juge qu'il ne croit lui-même pas à la règle invoquée par son client manque à son obligation de moyen de le défendre en mettant tout en oeuvre pour parvenir à un résultat favorable. Je dis à tort dans le cas où le client a raison.

Des avocats qui se trompent en droit en défense, ça se rencontre très souvent.

Des avocats qui se méprennent en droit en demande, ça arrive parfois.

Les avocats sont loin d'avoir la science infuse, contrairement à ce qu'ils veulent faire croire. Mesdames et Messieurs les "j'ai réponse à tout", soyez enfin plus honnêtes, vous qui êtes censés prêcher le respect des lois.

Ne profitez pas de votre savoir pour mieux faire écarter de la Justice ceux qui en savent au moins autant que vous sur des questions de droit.